

# Site des Étangs de l'Armagnac

N°11 - Mars 2014

### Bloc-notes

- ↪ Permanence à la mairie de Manciet le premier vendredi de chaque mois de 9h30 à 12 h00
- ↪ Dépôt des dossiers MAE t : 15 mai 2014
- ↪ Formation « Gestion des étangs » : juin-juillet 2014

Retrouvez les actualités du site natura 2000 sur internet  
<http://gers.n2000.fr/>



## Éditorial



L'équilibre entre agriculture et écologie est aujourd'hui une priorité que nous devons poursuivre pour mener à bien les actions de Natura 2000. L'équilibre dans le dialogue et la concertation ne signifie pas la rupture et la stigmatisation. Trop souvent on a voulu opposer l'agriculture à l'écologie, l'économie rurale à la protection de l'environnement. C'est au contraire une intelligente harmonie

entre vie économique et protection de la nature qu'il faut mettre en place afin de rendre nos territoires d'Armagnac attractifs et incontournables.

Natura 2000 reste cependant un concept obscur et confidentiel, c'est pourquoi l'effort de communication engagé en 2010 s'est poursuivi par la suite et porte aujourd'hui ses fruits non négligeables pour une meilleure visibilité et une lisibilité optimisée au service de l'environnement et de notre territoire.

L'aspect règlementaire de Natura 2000 est souvent difficilement appréhendé par les citoyens, même si le souci du respect de

l'environnement est de plus en plus, et de mieux en mieux, partagé par tous. Notre patrimoine naturel mérite bien que nous engageons tous ensemble des actions éco-responsables devenues décisives pour l'avenir de notre Terre. NATURA 2000 n'est qu'un outil parmi tant d'autres, mais ne négligeons pas ses atouts, au contraire faisons-le prospérer dans notre intérêt et dans celui des générations futures.

**Michel GABAS**  
**Maire d'EAUZE**  
**Conseiller Général**  
**Président du Comité de Pilotage**  
**du site NATURA 2000**

# La vie du site Natura 2000 en résumé et en chiffres

## Côté contractualisation

7 diagnostics ont été réalisés en 2013, pour un total de 85 entre 2004 et 2013.

Ces 85 diagnostics se sont concrétisés par :

- 13 contrats NATURA 2000
- 56 engagements MAEt NATURA
- 10 chartes NATURA 2000

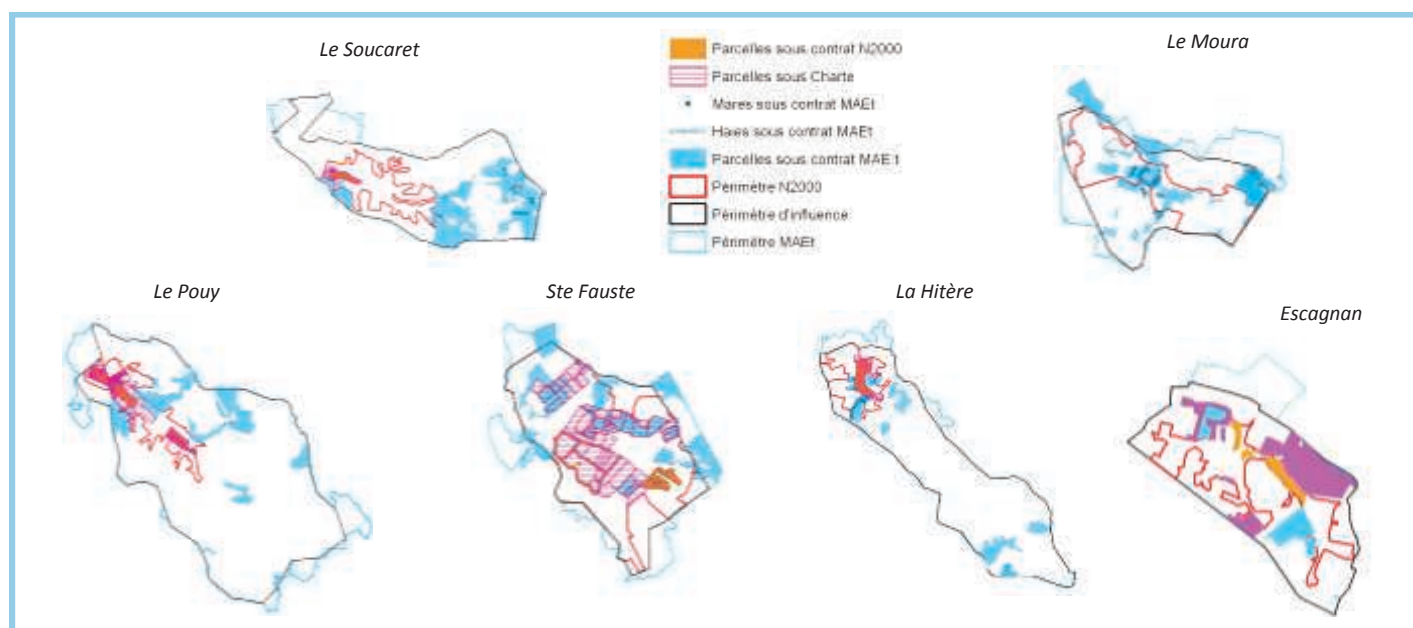
Les mesures mobilisées portent sur :

- la restauration des milieux : étangs et mares
- le maintien et la gestion des habitats : étangs et leurs bordures, prairies, mares, haies
- l'amélioration de la qualité de l'eau et la lutte contre l'érosion (bande enherbée, enherbement des vignes et vergers, raisonnement des traitements).

**Au total, 298 hectares de zone NATURA sont sous contrat**

Les milieux naturels ciblés directement par NATURA 2000 bénéficient d'un fort engagement :

Plans d'eau fréquentés par les cistudes	Sites observés de pontes de Cistudes	Sites potentiels de pontes de Cistudes	Prairies bocagères à Chauve-souris	Vieux bois à chauve-souris et insectes
33 ha soit 57 %	5 ha soit 39 %	24 ha soit 46 %	67 ha soit 37 %	55 ha soit 14 %



## La valorisation pédagogique

### Côté valorisation en 2013

#### ↳ L'animation auprès des scolaires réalisée par le CPIE PAYS GERSOIS

Poursuite du programme d'interventions auprès des scolaires du secteur :  
2 classes de l'école primaire Saint Taurin d'Éauze : 20 enfants de CE2 et 30 enfants de CM1 sur le thème de la biodiversité.

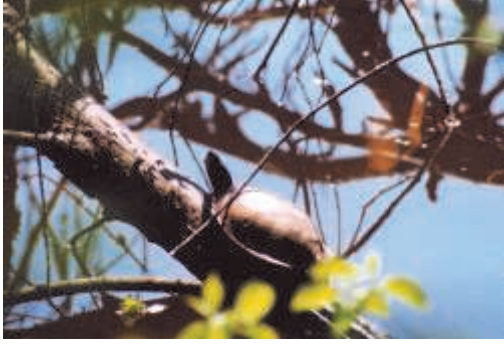


#### ↳ "Une balade d'automne"

Partenariat entre la Mairie d'Éauze et le CPIE Pays Gersois.  
Après une présentation en salle du dispositif Natura 2000 et du site Natura des « Etangs d'Armagnac », sa richesse faunistique et floristique, la douzaine de participants est ensuite partie en balade en direction de la Domus, passant par l'ancienne voie ferrée, les étangs du Pouy et des Esbérous. Les observations ont été nombreuses : amphibiens, cistudes et libellules. Le public a également été initié à l'identification d'espèces par les empreintes et crottes observées.

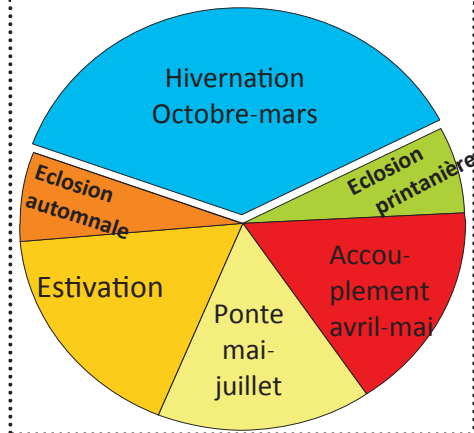
# Zoom sur la Cistude

## Description



La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est une **tortue aquatique**. Ce reptile peut peser jusqu'à 1 kg mais les individus adultes suivis dans l'Armagnac pesaient de 350 à 640 g. La **carapace**, de 12 à 20 cm de long pour les adultes et 3 cm pour les nouveaux-nés est **plutôt foncée (noirâtre, brunâtre ou nuancée de bleu ou de vert) piquée de jaune**. La tête, le cou, les pattes et la queue sont noirs tachetés de jaunes. **Les mâles ont les yeux rouges orangés et les femelles jaunes**. Les membres sont forts et palmés avec de **longues griffes pointues**. Sa durée de vie varie de 40 à 60 ans en moyenne mais peut aller jusqu'à 80 ans

### Cycle annuel de la Cistude d'Europe



## Où la trouver ?

Mares, étangs, ruisseaux, rivières calmes à fonds sablo-vaseux, bord des fleuves, bras-morts, gravières abandonnées, canaux, fossés, marais et zones humides ...

En fonction de ses besoins la cistude va utiliser des milieux différents :

- « Animal à sang froid », afin de se réchauffer, elle pratique régulièrement **les bains de soleil** particulièrement au niveau des queues d'étangs calmes et encombrées de végétation et d'arbres couchés dont les **branches** servent de **perchoirs** ou de **refuge**.
- Les **herbiers inondés**, riches en invertébrés, constituent des zones de **chasse** intéressantes.
- Les sites d'**hivernage** sont des



Boisement humide

zones aquatiques encombrées de végétation, de feuilles mortes, d'arbres et de branches tombées (mares, fossés ou étangs peu profonds) où la **cistude s'enfouit sous des feuilles mortes ou s'envase**.

- De fin mai à mi-juillet, les sites privilégiés pour la **ponte** sont des milieux secs, ouverts et bien ensoleillés de type **prairies, pelouses, jachères, landes, et autres zones herbagères**. Les femelles peuvent s'éloigner jusqu'à plus d'un kilomètre de leur point d'eau.

## Que mange t'elle ?

**Essentiellement carnivore**, elle se nourrit de charognes, de poissons malades, d'insectes tombés accidentellement en surface. Son menu comprend également des vers aquatiques, des mollusques, des crustacés, insectes aquatiques, **et quelques végétaux**. Elle peut également chasser sur la terre ferme des lombrics et des limaces.

## Qu'est ce qui la menace ?



Cistudes piégées dans une nasse



Ponte prédatée



Érosion entraînant la dégradation de la qualité de l'eau



Déchets dans une mare

## Comment la préserver ?

- Conserver les zones herbagères environnantes
- **Laisser la végétation aquatique et les bois morts à la surface de l'eau comme supports**
- Privilégier des berges en pentes douces
- Limiter la durée des assècs
- **Avant tout type de travaux (curage, drainage...) vérifier qu'il n'y ait pas de cistudes**
- Entretien des abords en dehors de la période de ponte du 15 mai au 15 juillet
- Désenvaser les mares et les fossés en dehors de la période d'hivernage (de fin novembre à mars)
- Conserver des zones de tranquillité : queue d'étang
- **Ne pas la toucher ou la déplacer d'un lieu à un autre** (elle recherche peut-être un site pour pondre ou hiverner).

# Ce qu'il va se passer en 2014

## La contractualisation

2014 est une année de transition en attendant les nouveaux programmes de financement 2015-2020. La contractualisation sera donc limitée. Un travail important sera d'adapter les mesures validées dans le document d'objectifs aux nouvelles procédures pour être prêt début 2015. Les personnes ayant souscrit des engagements dans la période 2007-2013 seront contactées pour faire le point sur leur situation. Le prochain bulletin d'information présentera les nouvelles dispositions quand elles seront connues.



## L'actualisation de la cartographie des habitats naturels

La cartographie des habitats naturels, réalisée en 2000 lors de la rédaction du document d'objectifs, est obsolète au vu de la méthodologie de cartographie standardisée à l'échelle régionale depuis 2009. La ré-actualisation sera menée cette année selon ces critères. Elle se traduira par une campagne de prospection sur le terrain qui sera ensuite retranscrite sous forme de cartes. Cette actualisation des données relatives aux habitats naturels est importante pour l'évaluation du dispositif naturel 2000 et pour les études d'incidences.

## La formation

### Les étangs et leurs abords :

**concilier ses interventions (entretien, restauration, aménagement) avec les spécificités des habitats et des espèces, les contraintes techniques et les exigences contractuelles et réglementaires**

### Public concerné :

Gestionnaires d'étangs, propriétaires, agriculteurs, entrepreneurs de travaux ruraux, techniciens agricoles, techniciens de rivière ...

### Objectif pédagogique :

Être capable de mettre en œuvre différents gestes techniques assurant la conservation des habitats et des espèces tout en prenant en compte les exigences réglementaires et contractuelles.

### Thèmes abordés :

- Caractéristiques des habitats et des espèces
  - Techniques d'entretien, de restauration et d'aménagements des milieux (curage, fauchage ...)
  - Connaissance de la réglementation
- En salle et visite terrain avec les interventions d'un bureau d'étude spécialisé, de la DDT et de l'ONEMA.

Cette formation est programmée printemps - été 2014.

**Pour plus de renseignements, contactez l'ADASEA du Gers.**



## Pour en savoir plus

### Animation et Montage des dossiers

#### ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture,  
Route de Mirande  
BP 70161 32003 AUCH CEDEX  
tel 05.62.61.79.50 - Mail : a032@adasea.net  
Contacts : Aurélie BELVEZE, Claire LEMOUZY



### Services de l'État

#### DDT Direction Départementale des territoires

1 place du Foirail  
32009 AUCH CEDEX  
Tel : 05 62 61 46 46  
Contacts : Michel LANS, Viviane MAZUEL



#### DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Division Biodiversité  
Cité Administrative - Bât G  
Bd Armand Duportal  
31074 TOULOUSE cedex  
Tel : 05 61 58 50 00



Animation et bulletin  
Financés par :



Crédits photographiques : ADASEA 32, CPIE Pays Gersois

Imprimé sur papier 100% recyclé